

DÉLIBÉRATION N° S_2024_0005

DU CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE DU 10 / 04 / 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le Conseil Syndical du SIVOS en Sapey, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de la Présidente, Céline GROS.

Date de convocation : 28 / 03 / 2024

Nombre de Membres	Présents	Excusé(s)	Absent(s)	Pouvoir(s)
8	7		1	
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention(s)	
	7			

Étaient présents : Délégués de MAISOD, Delphine BARTHET (titulaire) et Céline GROS, Présidente, Délégués de MEUSSIA, Céline COLAS et Romain BALLAUD (titulaires), Délégués de CHARCHILLA, Jérôme SMANIOTTO, Vice-Président, et Joëlle FRANTZ (titulaire), Délégués de COYRON, Olivier GAMBEY (titulaire)

Procurator(s) :

Étai(en)t Absent(s) / Excusé(s) : Mme Christelle CARROZ

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 039-253906291-20240410-S_2024_0005-DE



À été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance : Mme Delphine BARTHET

OBJET : BUDGET 2024 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024

Le Conseil Syndical, réuni sous la présidence de Mme Céline GROS, Présidente du SIVOS en Sapey, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024.

Madame la Présidente présente et commente, article par article, le Budget Primitif 2024.

Le Conseil Syndical, à L'UNANIMITÉ DÉCIDE de voter le Budget Primitif 2024 équilibré en dépenses et recettes de Fonctionnement et d'Investissement de la manière suivante :

INVESTISSEMENT :

Dépenses et Recettes : 3 482.00

FONCTIONNEMENT :

Dépenses et Recettes : 168 985.00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 3 482.00 (dont 1 646 817.02 de RAR)
Recettes : 168 985.00 (dont 1 350 560.00 de RAR)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

La Présidente, Céline GROS

